

MUSÉE ROYAL
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant Deux Portraits
de Van Cost, père, offerts en vente
par M. Mod. Leclercq, à
Bruges

N^o 834

J. G. 1797

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

834 m^{re} m. Leclercq - 2 Port. de Van Cost.

Bruxelles le 30 Juin 1866.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 834

Monsieur

5

En réponse à votre honorer du
26 Oct. n^o 834, je joins la lettre
de mes vœux les six points
demandés.

Aguez, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée.

Votre serviteur

M^{re} Lelens

A Monsieur Stiehon, Secrétaire de la Commission
de Musée de Bruxelles.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 834

Brux. 26 Juin 1866

à Mr. M. Leclercq
Art. Peintre
à Bruxelles.
Rue d'Ostende 24.

Après de nous mettre
à même de faire acquiescer
au votre nous le prix
du tableau de Van Oort
à vous, acquiesçant pour le
Clem' del' Etat,
nous vous prions de
vouloir nous faire par-
venir ~~les~~ ^{un} ~~quelques~~
~~explication~~ ^{et un contrat} des décla-
-rations conformes aux
modèles ci. joints
à M. Leclercq. Mr. Du
Pala Co. et
Le Secrétaire
V. B.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

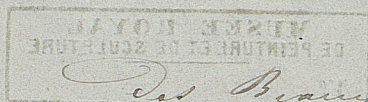
N^o 834

5

Messieurs les Membres de la
Commission administrative du
Musée Royal de peinture.

J'aurais avec plaisir que
vous eussiez bien me mandater
pour le montant de l'achat
de portraits de Van Ost jume
dont j'étais propriétaire, achat
qui vous a été communiqué
le 8 Mai par la Direction

Del.



Des Beaux-arts.

Espérant que vous voudrez
bien acquiescer à ma demande
le plus tôt possible, je vous
suis d'agréables, Messieurs, l'assu-
rance de mes sentiments
Distingués.

Votre serviteur

M^{te} Seclercq artiste

Rue d'Oslande 24 - Bruges.

Bruges le 5 Juin 1866.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

8 Mai 1866.

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 834

N° 12703.

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Comme suite à votre com-
munication du 16 Mars dernier,
n° 834, j'ai l'honneur de vous
informer que mon Département
a eu pouvoir porter à 1,800 francs
la somme à offrir au Sieur
Lelucq, pour l'acquisition du
portrait d'homme, peint par
Van Ost le Jeune.

Cette offre ayant été
acceptée, je vous prie, Messieurs,
de vouloir bien faire placer
l'œuvre dont il s'agit dans
les

À la Commission du Musée royal
de peinture.

les collections du Musée royal
de peinture, et de prendre les
dispositions nécessaires pour
le paiement du prix d'achat.

Aguez, Messieurs, l'assu-
rance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alfred Drouin

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 834

Brux. 16 Mars 1866

à M^r le Ministre des
Intérieur.

Par votre Dépêche du 28
Décembre Dr. Dorechem des
Beaux-Arts, N^o $\frac{3704}{12703}$, nous
avez renvoyé à notre avis une
lettre par laquelle M^r L.
Leclercq, artiste peintre
à Bruges, offre de céder
pour les Collections des
Musées de l'Etat, un
portrait d'homme, peint
par Van Oost, la jeune.
Cetle production, d'une
authenticité incontestable,
nous a paru offrir des
belles qualités d'exécution,
la tête du personnage,
surtout est bien traitée.
L'œuvre dans
son ensemble peut donc
être considérée comme
un bon spécimen des
mœurs. Son état de
conservation n'est pas
complètement irrépro-
chable; ainsi, les mains

ont été légèrement altérés
et l'on remarque des restan-
-tations dans les vêtements
autour que dans le fond du
tableau.

Le Comité ne possédant
aucun ouvrage de Van-
-bast, le premier, la Com-
-mission a nommé M. le
Ministre, qui il confier-
-rait d'acquiescer le portrait
proposé par M. Leclercq;
mais comme votre lettre
le fait remarquer, le
prix de 4000 francs demandé
par cet artiste, est effec-
-tivement exagéré en regard
au rang secondaire que
votre portrait occupe parmi
les peintures de l'Ecole
flamande; & elle est
donc d'avis qu'on ne
pourrait fixer à plus de
1200 francs la valeur
du portrait dont il
s'agit.

Nous

Nous nous prions
Monsieur, de vouloir
bien, si vous partagez
nos vues à cet égard,
soumettre aux M. leclercq
des propositions en
consequence & d'après
l'assurance de notre
très haute &c

Le Président.

Le Secrétaire

J. H.

J. H.

Bruxelles le 19 Février 1866.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 834

Monsieur le Président,

Pour satisfaire au désir exprimé par la lettre de
M^r Piéron, j'ai examiné au Musée le tableau peint
par Van Cost. le jeune, et représentant un portrait
d'homme.

Cette production est un bon spécimen du talent de
ce peintre; la tête du personnage est habilement traitée
et le tout rendu avec beaucoup de naturel.

L'état de conservation de cette peinture est assez bonne,
bien que les mains du personnage aient été légèrement
altérées par le nettoyage et qu'on remarque quelques
restaurations dans les vêtements et le fond du tableau.
La valeur de cette toile ne peut être fixée au delà de
Douze cents francs (F^{rs} 1200), Van Cost n'étant pas

A Monsieur Warez, Président de la
Commission du Musée royal de Peinture, etc

classé parmi les peintres de premier ordre.

Veuillez agréer Monsieur le Président,
l'assurance de mes sentiments respectueux.

Ernest Le Roy

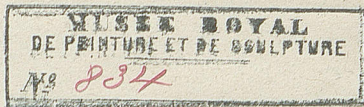
MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

10 février 1866

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 12103



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

~~ANNEXE~~

SOMMAIRE.

Messieurs,

Je crois devoir rappeler à votre attention
ma dépêche du 28 x^{bre} dernier, relative
à l'acquisition immatuelle pour les
collections du musée, d'un portrait
d'homme attribué à Van Cost & la jeune.
Il me serait agréable, Messieurs,
de connaître la suite qui a été
donnée à cette affaire.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alphonse de Smet de Naeyer

A la Commission du musée royal de
peinture

Bruxelles, le 3 février 1866

Écrit à Mr Le Roy, pour
les demandes en rapport
sur le mérite, l'authenticité,
la valeur & l'état de conserva-
-tion du tableau de Van Oost,
présenté par Mr M. Lecheg

Direction

DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 3704
12703

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 834

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

2 ANNEXE I

SOMMAIRE.

Messieurs,

Par la lettre que j'ai l'honneur
de vous adresser ci-jointe, le Sieur
Lelercq, artiste peintre à Bruges,
offre en vente, pour les collections
du musée royal, un portrait d'homme
attribué à Van Cost, le Jeune.
Le prix de 4000 fr. demandé pour cette
œuvre d'art vous paraîtra, sans
doute, exagéré. Vous jugerez s'il ya
lieu de faire l'acquisition de ce
portrait pour une somme plus
modérée, si, toutefois, l'authenticité
de l'œuvre est reconnue.

Le tableau accompagne la présente
communication.

A la Commission du musée royal de
peinture.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma considération Distinguée.

Le Ministre de l'intérieur,
Albert de Broglie

Copie
me.

Ann. N^o 834.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Je prends la respectable liberté de
soumettre à votre bienveillante appréciation
un admirable portrait de Jean-Bonnet d'un
paysan de J. Van Ost, le jeune, d'une exécution
et d'une parfaite conservation.

Considérant, M^{te} le Ministre, que ce
tableau est d'un mérite hors ligne, de l'avoir même
des experts à qui je l'ai soumis et que le Musée
de l'Etat n'a pas de point de semblable point
par ce maître qui souvient a également Van Dyck
j'ose me permettre, M^{te} le Ministre, de l'offrir pour
qu'il en soit fait acquisition si vous le jugez
convenable.

Cette toile remarquable se trouve
cataloguée dans la vente qui est lieu jadis
chez M^r Chantrell, père de M^r Williams, ancien
Directeur du Chemin de fer de la Flandre Occidentale.
Les armoiries placées au bas semblent indiquer
un membre de la famille Solager et faire
partir d'un chef-d'œuvre quelconque.

J'estime cette toile à la somme de
quatre mille francs.

J'en compterais heureux, M^{te} le Ministre,
si vous daigniez en faire l'acquisition.

pour le plaisir de l'Etat dont il est digne
à tous égards.

Daignez recevoir, Monsieur le Ministre,
l'expression de mon profond respect, etc.

(Signé) M^{te} Leclercq
Peintre.

Bruxelles, le 5. Décembre 1865.



N^o 834

Chemin de fer de l'Etat

Reçu de la Commission administrative du
Musée royal de Peinture & de Sculpture
~~Reçu de~~ Une Caisse contenant deux
tableaux anciens adressés à Mr. Alphonse
Leclercq, à Berger, 24. Rue d'Orbigny.
Bruxelles, le 21 Janvier 1863.

H. M. 1863

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 834

Brux. 14 Janvier 1863

M^r. M. Leclercq
Art. Peinture

à Bruges

24. R. d'Ostende.

Je regrette d'avoir à vous
informer que la Commission
administrative vient de
décider qu'elle ne peut
acquiescer pour le Musée de
l'Etat, les deux Portraits
de Van Oost dont vous
proposez la cession par votre
lettre du 1^{er} Nov. dr.

J'ai aussi l'honneur, M^r.
de vous renvoyer ces deux
tableaux, à moins que vous
n'en exprimiez l'avis con-
traire avant le 20 de ce
mois.

Veuillez agréer, M^r. l'ass.
de ma C^{on} Disting^{uée}.

Le Secrétaire
D. B.

Bruxelles le 8 Janvier 1863.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 834

Messieurs,

Les deux tableaux déposés au Musée et que nous avons examinés, sont des productions d'un mérite très ordinaire de Jacques Van Oost le jeune, et laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la conservation; principalement le portrait de femme qui a été fortement altéré par le nettoyage, et en partie usé et restauré, notamment au cou, à l'épaule et dans la poitrine de ce portrait, dont la main est presque entièrement refaite ainsi que le fond.

La valeur de cette toile ne peut être fixée à plus de Centcinquante frs (frs 150^{rs}).

Le portrait d'homme est mieux conservé, et les détériorations, que cette peinture a subies précédemment du nettoyage qui en a enlevé les glacis, la valeur ne peut être fixée au delà de Trois Cents frs (300^{rs} frs).

Agriez, je vous prie Messieurs, l'assurance
de nos sentiments respectueux.

A. Messieurs les membres de la Commission
du Musée royal de Peinture et de Sculpture.

Henri

Stienne Le Prov

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 834

Brun. 12 2^{me} 1862.

à M^{lle}. E^me Le Roy
Herin.

La Com^{te}esse vous prie
de vouloir bien vous entretenir
après M^r . . . afin de
lui a dresser un rapport
sur le mérite, l'authenticité
cité l'état de conservation
et la valeur de deux
portraits de V^{re} Oust
Déposés dans la collection
royale.

Apr. M^r l'imp.
De ma Com^{te} Distinguee

Le Secrétaire.
D^{lle}

Messieurs les Membres de la Commission
du Musée.

Je prends la liberté de vous présenter deux portraits
anciens que je désirais voir acquérir par vous, Messieurs,
pour le Musée.

Ces tableaux, très incontestablement au pinceau de Van Ost Pire,
sont originaires de Bruges et appartenaient à la femme
D'Hanins de Moerkirke, représentant deux de leurs ancêtres.
En effet, les blasons sont ceux des Cornelies de Lernout.
Celui de la femme, aussi au susdit, est des Van Fyndout.
Leur fille épousa Messire D'Hanins de Moerkirke.
Vous êtes à même, mieux que moi, de juger de la beauté
de ces toiles que je désirais pour la somme de cinq mille francs
les deux.

Daignez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments
distingués.

Votre serviteur

M^{te} Leclercq - artiste peintre
rue d'Ostende 24
Bruges.

Bruxelles le 1^{er} Décembre 1862.